



Municipalité de Hampden

863, route 257 Nord

C.P. 1055 La Patrie

Tél. : 819-560-8444

Fax. : 819-560-8445

muni.hampden@hsf.qc.ca

***RAPPORT DU MAIRE
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 OCTOBRE 2017***

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

*Monsieur Bertrand Prévost, maire, Monsieur Pascal Prévost, conseiller # 1,
Madame Lisa Irving, conseillère # 2, Madame Valérie Prévost, conseillère # 3,
Madame Sylvie Caron, conseillère # 4, Madame Chantal Langlois, conseillère # 5,
Monsieur Alain Sabourin, conseiller 6*

Chères citoyennes, chers citoyens,

Comme chaque année, l'article 955 du Code municipal exige du maire de chacune des municipalités du Québec de présenter un rapport annuel sur la situation financière de votre municipalité avant l'adoption du budget financier pour l'année 2018

ÉTATS FINANCIERS ANNÉE 2016

Les états financiers de l'année 2016 du Canton de Hampden ont été vérifiés par la Firme Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L qui a déposé son rapport au Conseil le 6 juin 2017. Les résultats révélaient un surplus pour l'année 2016, 5 890.00 \$.

ÉTATS FINANCIERS DES REVENUS ET DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2016

REVENUS

Taxes sur la valeur foncière	228 734.00 \$
Compensations tenant lieu de taxes	49 699.00 \$
Transferts	84 330.00 \$
Services rendus	28 196.00 \$
Imposition de droits	5 595.00 \$
Intérêts	6 000.00 \$
Autres revenus	5 478.00 \$
Totaux des revenus :	408 032.00 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	118 752.00 \$
Sécurité publique	52 927.00 \$
Transport	180 356.00 \$
Hygiène du milieu	28 504.00 \$
Aménagement, urbanisme & développement	6 854.00 \$
Loisirs et culture	14 200.00 \$
Frais de financement	549.00 \$
Totaux des dépenses	402 142.00 \$

EXCÉDENT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

EXCÉDENT NET (DÉFICIT) 5 890 \$

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL

La rémunération des membres du conseil est établie de la façon suivante pour l'année 2017 :

Maire : Le maire reçoit une rémunération de 4 455 \$ et une allocation de dépenses de 1 909 \$ se montant est payable en 12 versements soit une fois par mois.

Conseillers (ères) : Un conseiller (ère) reçoit une rémunération de 1 414.52 \$ et une allocation de dépenses de 707.20\$ ce montant est payable en 12 versement soit 1 par mois.

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$ POUR 2017

Aucun contrat n'a été octroyé de plus de 25 000 \$ pour 2017

VOIRIE MUNICIPALE TRAVAUX EFFECTUÉS

L'entretien des chemins municipaux est une des priorités dans le Canton de Hampden, afin que tous les usagers soient en sécurité en circulant sur nos routes. L'épandage de Calcium a été fait cette année en liquide. Le fauchage et débroussaillage sur le bord des routes et chemins ont été faits par l'entreprise Ryan. Nous avons fait l'achat de sable pour l'hiver 2017/2018 auprès de Michel et Michael Lescault et nous avons fait l'achat de sable hiver pour la MTQ auprès de MBI Transport et Excavation de Scotstown. Les travaux de transport du sable ont été exécutés par notre employé municipal, Monsieur David Faucher. Le creusage de fossé a été effectué dans les chemins de la municipalité ainsi que des changements de ponceaux. Nous avons aussi effectué du rechargement dans le chemin Macnamee. Nous avons effectué le pavage partiel de la route 257 par la compagnie Pavages Garneau inc.

9-1-1 CAUCA EST AU SERVICE DE LA POPULATION

Le service 911-Cauca est toujours au service de la population, pour ceux qui désirent se faire installer un système de sécurité vous devez les aviser afin qu'il vous protège.

NOUVEAUTÉ SUR LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

Les élus ainsi que les employés municipaux ont reçu une copie du code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux.

ORIENTATION 2018

Les objectifs que vise la municipalité sont d'appuyer les projets de développement de la région, tels que la contrée du massif et la piste cyclable, mettre à jour et améliorer le service de voirie ainsi que celui de l'incendie. La municipalité a pour projet d'améliorer la route 257 ainsi que la plupart de ses chemins. La municipalité a pour projet de faire l'acquisition d'un nouveau camion de voirie.

CONCLUSION

Il est toujours difficile de résumer une année en quelques lignes, mais sachez que nos préoccupations premières sont l'amélioration des services et la qualité de vie de nos citoyens dans le respect des budgets adoptés. De plus, vous pouvez communiquer avec le Bureau municipal selon les nouvelles heures d'ouverture suivantes : le lundi et mardi de 8h à 12h et 12h30 à 15h30 le mercredi de 10h30 à 12h et 12h30 à 18h. Un message peut être laissé en tout temps sur la boîte vocale au 819 560-8444.

Je vous remercie de la confiance que vous témoignez envers le Conseil municipal et nous tenons à vous offrir nos plus sincères remerciements et salutations.

BERTRAND PRÉVOST, MAIRE.